



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/2003/19
3 mars 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Septième session, 13-16 mai 2003

Point 18 de l'ordre du jour provisoire

**DEUXIÈME FORUM INTERNATIONAL
SUR LA FACILITATION DU COMMERCE**

**UNE MONDIALISATION AU SERVICE DE TOUS DANS LE NOUVEL
ENVIRONNEMENT DE SÉCURITÉ**

14 ET 15 MAI 2003

Office des Nations Unies à Genève, Salle XX

DOCUMENT D'INFORMATION

Programme provisoire de la semaine consacrée par la CEE-ONU à la facilitation du commerce, 12-16 mai 2003						
	1 ^{re} journée Lundi 12 mai	2 ^e journée Mardi 13 mai		3 ^e journée Mercredi 14 mai	4 ^e journée Jeudi 15 mai	5 ^e journée Vendredi 16 mai
Matin	Séance plénière du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) <i>Salle à déterminer</i>	Séance plénière du CEFACT-ONU <i>Salle à déterminer</i>	Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise (CTIED) <i>Salle à déterminer</i>	Forum international: « Comment faire pour que tout le monde y gagne? » <i>Salle XX</i>	Forum international: « La contribution des milieux d'affaires » <i>Salle XX</i>	Débat d'orientation sur les stratégies visant à renforcer la mise en œuvre des mesures de facilitation du commerce dans les États membres de la CEE-ONU. Examen des conclusions présentées par le Président du Forum international et décisions sur une éventuelle action de suivi <i>Salle à déterminer</i>
Après-midi	Séance plénière du CEFACT-ONU <i>Salle à déterminer</i>	Séance commune du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise (CTIED) et du CEFACT-ONU <i>Salle à déterminer</i>	Forum international: « La politique de facilitation du commerce et les initiatives nouvelles en matière de sécurité » <i>Salle XX</i>	Forum international: « Régionalisme ouvert dans le cadre de la facilitation du commerce » • <i>Expériences des commissions régionales de l'ONU</i> <i>Salle XX</i>	Atelier sur les aspects techniques de la facilitation du commerce <i>Salle à déterminer</i>	CTIED Adoption du rapport <i>Salle à déterminer</i>
				Conclusions <i>Salle XX</i>		



Forum international sur la facilitation du commerce			
Heure	Mercredi 14 mai	Heure	Jeudi 15 mai
8 h 30	<i>Inscriptions/Café</i>	8 h 30	<i>Café</i>
9 h 30	<i>Ouverture de la session</i>	8 h 30	Séminaire sur le projet UNEDocs: Vers une norme mondiale pour la soumission électronique de documents de la série TRADE
10 h 15	<i>Séance I:</i> Comment faire en sorte que tous tirent profit de la facilitation du commerce?	9 h 30	<i>Séance III:</i> (organisée en collaboration avec le CCI) Mécanismes de coopération: Rôle des milieux d'affaires
13 h 15	Déjeuner Atelier sur les droits de propriété intellectuelle et la facilitation du commerce: «Repérer les obstacles»	13 h 15	Déjeuner Présentation des conceptions et des priorités de certains pays en développement quant à l'inclusion de la facilitation du commerce dans les négociations de l'OMC, Département britannique chargé du développement international
15 heures	<i>Séance II:</i> La politique de facilitation du commerce et les initiatives de sécurité nouvelles	15 heures	Table ronde du CTIED sur le régionalisme ouvert Expérience de la CEE-ONU et d'autres commissions régionales de l'ONU et coopération interrégionale
18 heures			Atelier technique: Aspects techniques de la facilitation du commerce
			Face à l'avenir – Conclusions

PROGRAMME D'ENSEMBLE DU FORUM

CONTEXTE

La facilitation du commerce, autrement dit la simplification, l'harmonisation, l'automatisation et l'accélération des flux internationaux de marchandises et d'informations commerciales, peut venir soutenir la croissance économique. Dans une économie de plus en plus mondialisée, elle contribue directement à optimiser les liaisons au sein d'une même chaîne d'approvisionnement et à réduire les obstacles non tarifaires au commerce. Facteur d'économie de ressources précieuses, elle a aussi et surtout un fort potentiel en termes de développement. Jusqu'ici, cependant, les avantages de la facilitation du commerce multilatéral n'ont pas été équitablement répartis. Dans ses Objectifs du Millénaire en matière de développement, l'ONU a appelé tous les États Membres et tous les organes des Nations Unies à s'attacher à lutter contre la pauvreté, à promouvoir un commerce et un développement durables et à partager de façon plus équitable les retombées de la mondialisation et de la coopération multilatérale. Or, pour que tous les pays profitent des gains d'efficacité obtenus grâce à des procédures commerciales optimales, il faut adopter des politiques ciblées et des mesures concrètes.

Le deuxième Forum international sur la facilitation du commerce, qui se tiendra en mai 2003, portera en particulier sur la facilitation du commerce et des transports et la coopération douanière sous l'angle des besoins de développement et du durcissement des normes de sécurité. Plus précisément, il s'intéressera aux répercussions des nouveaux défis qui se posent en termes de sécurité sur les chaînes d'approvisionnement, à l'échelle mondiale. Le commerce international a subi des transformations fondamentales: l'accent en matière de sécurité s'est déplacé, passant des menaces sur les échanges aux menaces découlant des échanges. Si certains grands acteurs du commerce international s'attachent d'abord à identifier et minimiser les risques qui pèsent sur la sécurité des flux internationaux de marchandises (surtout dans le commerce des conteneurs), d'autres s'inquiètent des nouvelles normes de sécurité, qui représenteront un fardeau supplémentaire pour des économies fragiles. Le risque est grand que les pays en transition et en développement n'aient pas leur part des avantages de la mondialisation et se trouvent marginalisés. Les incidences de ces défis et de ces mutations sur les plus faibles des parties prenantes au système mondial d'échanges se feront plus durement sentir. Face à ces problèmes, l'ONU se doit d'offrir un lieu de discussion neutre. L'Organisation doit aussi réfléchir à l'élaboration de nouveaux instruments internationaux dans ce domaine.

Le Forum prendra comme point de départ la définition de la facilitation du commerce large donnée au premier Forum international sur la facilitation du commerce, tenu en mai 2002. La facilitation du commerce est un domaine complexe, où interviennent la réglementation et le contrôle de l'État, l'efficacité des entreprises, le transport, l'information et les technologies de la communication ainsi que les services financiers. Les travaux sur ce thème associent donc différents acteurs, aux programmes de travail différents d'où la difficulté d'arriver à un accord sur une ligne de conduite commune. Il est donc important que l'ensemble des parties prenantes – organismes publics, milieux d'affaires et organisations internationales et non gouvernementales – aient une stratégie pour aborder la question grâce à l'adoption de politiques bien conçues sur le triple plan national, régional et international et mettant l'accent sur l'aide au développement des partenaires plus fragiles.

Lorsque les procédures commerciales sont inefficaces et que la facilitation du commerce fait défaut, ce sont les petites et moyennes entreprises (PME) et les entreprises des pays en développement qui en souffrent le plus. La raison en est que les commandes de valeur limitée sont touchées de façon disproportionnée du fait des frais fixes inhérents à chaque expédition. S'attaquer aux problèmes que rencontrent ces acteurs «plus faibles» est l'un des principaux objectifs du Forum. Des études récemment effectuées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) laissent à penser qu'investir dans la facilitation du commerce serait très fructueux et permettrait notamment aux pays en transition et en développement d'augmenter leurs exportations de plusieurs dizaines de milliards de dollars. Pour ces pays, les bénéfices les plus importants viendraient d'une amélioration des formalités de passage aux frontières et d'une plus grande efficacité des contrôles douaniers. Les institutions qui ont réalisé des études récentes sur les avantages de la facilitation du commerce seront invitées à présenter leurs conclusions au deuxième Forum international.

L'objectif est de faire du Forum une manifestation véritablement interactive. Le débat sera ouvert par un nombre limité d'intervenants, et des experts et membres de l'auditoire seront invités à s'exprimer. Plusieurs documents de réflexion seront établis sur des thèmes tels que les effets de la facilitation du commerce sur la répartition des revenus, les motifs de préoccupation des pays en développement à propos de la facilitation du commerce, etc. Ces documents pourront être consultés sur le site Web du Forum (www.unece.org/forums). Le Forum mettra par ailleurs l'accent sur la nécessité de continuer à œuvrer en collaboration avec la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI), à la recherche de nouvelles solutions aux problèmes juridiques liés à la facilitation et à la simplification des procédures commerciales et des flux d'information. Le Forum s'intéressera en particulier à la question de la facilitation du commerce en ce qui concerne les procédures portuaires.

Parallèlement au Forum se tiendront des ateliers sur les aspects techniques et touchant aux droits de propriété intellectuelle de la facilitation du commerce, en association avec l'Office européen des brevets et le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et des transactions électroniques (CEFACT-ONU). Le Département britannique chargé du développement international (DFID) devrait présenter une étude sur la position de certains pays en développement quant à l'inclusion de l'élément de facilitation du commerce dans les négociations commerciales multilatérales de l'OMC et sur les réserves de ceux-ci à cet égard. Ce document, qui repose sur des entretiens avec de hauts responsables d'un échantillon représentatif de pays en développement, vise à comprendre les raisons économiques, politiques et juridiques qui sous-tendent les inquiétudes de ces pays et propose des moyens d'y répondre.

OBJECTIFS

On attend du Forum qu'il permette de définir de nouvelles mesures concrètes pour faire progresser la facilitation du commerce dans le nouvel environnement mondial. Les moyens possibles de créer un mécanisme équitable de facilitation du commerce, dans lequel petits comme grands pays et petites comme grandes entreprises auraient leur part des bénéfices, seront mis en lumière. Des méthodes novatrices devraient apparaître pour sortir du dilemme entre durcissement des mesures de sécurité et nécessité d'accélérer la circulation des marchandises, des services et de l'information. Les objectifs du Forum sont en particulier les suivants:

- Constituer un lieu d'échange neutre pour la confrontation des opinions et le débat sur les politiques entre les différents acteurs de la facilitation du commerce, particulièrement sur les questions du partage des bénéfices et de l'équilibre entre accroissement de la sécurité et facilitation du commerce;
- Offrir la possibilité de présenter et de comparer tous les documents préparatoires à la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC, qui se tiendra à Cancún;
- Être un lieu de rencontre pour les représentants des gouvernements, des entreprises et des organisations internationales susceptibles de peser sur les décisions prises dans leur pays ou institution;
- Faire mieux connaître les avantages de la facilitation du commerce dans les secteurs public et privé, et notamment: a) l'amélioration de l'efficacité; b) la génération d'emplois; c) la promotion de la transparence; d) l'augmentation des recettes publiques; et e) la stimulation de la compétitivité;
- Appeler à la promotion de mécanismes de renforcement des capacités dans les pays en développement et en transition afin de donner suite au Programme de Doha pour le développement (OMC);
- Souligner les aspects multidimensionnels de la facilitation du commerce;
- Insister sur la nécessité d'étudier plus avant les aspects juridiques de la facilitation du commerce;
- Souligner le rôle que joue la facilitation du commerce en tant que facteur de réussite du commerce électronique;
- Repérer les domaines dans lesquels de nouveaux instruments et de nouvelles règles s'imposent;
- Développer les mécanismes de coopération entre les gouvernements, les organisations internationales et le secteur privé, et les possibilités de tirer un meilleur parti d'une combinaison de compétences régionales et mondiales;
- Proposer des méthodes harmonisées de mesure des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la facilitation du commerce;
- Arrêter les mesures à prendre pour assurer suivi et mise en œuvre.

Un recueil des documents établis pour le Forum sera publié.

Le Forum compte réunir les groupes de participants suivants:

- Des décideurs, notamment des ministres et vice-ministres, des chefs de services douaniers, ou des ambassadeurs auprès de l'ONU et de l'OMC;

- Des cadres supérieurs du secteur privé et de hauts représentants des grandes associations professionnelles;
- Des responsables d'organisations internationales et non gouvernementales, d'organismes donateurs, d'institutions nationales de facilitation du commerce et d'associations professionnelles;
- Des experts spécialisés dans les domaines du commerce international, de la facilitation du commerce et de la mondialisation.

RÉSULTATS ATTENDUS

Le Forum, qui sera la principale manifestation portant sur la facilitation du commerce à se tenir dans le monde au cours des mois précédant la Conférence ministérielle de l'OMC organisée à Cancún, contribuera à créer un cadre propice à la mise en œuvre des instruments internationaux et à proposer un éventail attractif de solutions pour faciliter le commerce et les transports. Il devrait laisser entrevoir des moyens de faire en sorte que la facilitation du commerce contribue à améliorer l'efficacité de la logistique des chaînes d'approvisionnement dans un environnement commercial international aussi changeant que l'est celui d'aujourd'hui. Il devrait en particulier permettre:

- De renforcer le réseau mondial de facilitation du commerce au sein de l'ONU, qui fait office d'arène de débat sur les politiques en la matière;
- D'adopter une initiative concrète de l'ONU pour encourager la facilitation du commerce dans le monde, initiative détaillant les prochaines étapes que les gouvernements, les milieux d'affaires et les organisations internationales devraient suivre;
- D'étudier la possibilité de mettre au point une norme internationale pour assurer la sécurité des procédures commerciales, norme qui s'appliquerait de la même façon à tous;
- De contribuer à asseoir la volonté politique nécessaire à la mise en application de procédures de facilitation du commerce entre différents groupes de pays;
- D'apporter une contribution notable aux préparatifs du débat sur la facilitation du commerce qui aura lieu dans le cadre de la Conférence ministérielle de Cancún.

Le Forum encouragera les pays en développement et en transition à participer plus largement aux débats consacrés sur la scène mondiale à la facilitation du commerce.

POURQUOI VOUS DEVRIEZ ÊTRE PRÉSENTS

Le Forum est organisé à l'Office des Nations Unies à Genève, ville qui est en passe de devenir la capitale mondiale de la diplomatie commerciale. On peut s'attendre à ce que les participants retirent du Forum les avantages suivants:

- Les *responsables politiques* participeront à une rencontre de décideurs et d'experts appelés à influencer sur la définition du programme de travail à venir en matière de facilitation du commerce; ils recueilleront des informations qui leur permettront de prendre des décisions avisées lors de la formulation des stratégies et politiques commerciales de leur pays;
- Les *dirigeants d'entreprise* pourront faire connaître leur position aux décideurs politiques et ambassadeurs auprès de l'ONU et de l'OMC, s'entretenir avec d'autres acteurs clés de la facilitation du commerce et faire mieux connaître leur entreprise à la communauté internationale;
- Les *organisations intergouvernementales et non gouvernementales* pourront s'associer à un vaste réseau intersectoriel de responsables de la sphère gouvernementale et du milieu des affaires, se frotter à la réalité et resserrer la coopération interrégionale et interinstitutionnelle en matière de facilitation du commerce;
- Les *chercheurs et les experts* apporteront leur part de contribution à la définition des concepts et stratégies qui serviront à l'avenir à faciliter le commerce;
- Les participants examineront les possibilités de conforter le commerce mondial et la croissance économique. Ils prendront connaissance des dernières techniques de facilitation du commerce et des mesures réglementaires les plus récentes, au vu en particulier du nouvel environnement de sécurité que connaît le commerce mondial, et contribueront au débat sur les politiques générales relatives à la facilitation du commerce.

Pour plus de détails, voir le site Web du Forum: www.unece.org/forums ou prendre contact avec M. Mario Apostolov, Division du développement du commerce et du bois de la CEE, Tél.: +41 22 917 1134, Télécopieur: +41 22 917 0037, courrier électronique: mario.apostolov@unece.org

PREMIÈRE JOURNÉE: Mercredi 14 mai 2003

8 h 30 Inscriptions

9 h 30 Séance d'ouverture

M^{me} Brigita SCHMÖGNEROVÁ
Secrétaire exécutive, Commission économique pour l'Europe (CEE)

M. SUPACHAI Panichpakdi
Directeur général, Organisation mondiale du commerce (OMC)

M. Rubens RICUPERO
Secrétaire général, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

Séance I: Comment faire pour que tous tirent profit de la facilitation du commerce?

Président:

M. Mondher ZNAIDI
Ministre du tourisme, du commerce et de l'artisanat
Tunisie

Rapporteur:

M. Henri SCHWAMM
Professeur honoraire d'économie
Université de Genève

Intervenants:

Une mondialisation au service de tous

M. Pascal LAMY
Commissaire au commerce, Commission européenne

***La politique de facilitation du commerce dans le nouvel environnement de sécurité –
la perspective de l'Europe du Sud-Est***

M. Nikolay VASSILEV
Vice-Premier Ministre et Ministre de l'économie
Bulgarie

La facilitation du commerce dans les négociations commerciales multilatérales

M. Roderick ABBOTT
Directeur général adjoint, Organisation mondiale du commerce (OMC)

Mesures concrètes pour l'avenir de la facilitation du commerce

M. Alberto Di LISCIA
Assistant Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement
industriel (ONUDI) et Directeur du Bureau de l'ONUDI à Genève

Des règles s'imposent: la contribution de chacun est importante

M. Matt ROHDE

Représentant des États-Unis aux Négociations commerciales

Avantages et inconvénients de la facilitation du commerce

M. Anthony KLEITZ

Chef de la Division Libéralisation des échanges et examens de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Répercussions économiques des mesures de facilitation du commerce

M. John WILSON

Économiste principal, Groupe de recherche sur le développement, Banque mondiale

Document de réflexion:

Impact de la facilitation du commerce en termes de répartition des revenus

M. Adrian HEWITT

Directeur de recherche, Directeur du programme de bourses de recherche de l'Institut du développement outre-mer (ODI) et conseiller en recherche auprès du Groupe parlementaire interpartis sur le développement outre-mer, Royaume-Uni

13 h 15 – 15 heures PAUSE DÉJEUNER

Atelier sur les droits de propriété intellectuelle et la facilitation du commerce:

«Repérer les obstacles»

Atelier coorganisé par la Commission économique pour l'Europe (CEE), l'Office européen des brevets et SMG Consulting, Suède

Président:

Zoran JOLEVSKI, Chef de cabinet du Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine

Rapporteur:

Eskil ULLBERG, Consultant principal, SMG Consulting

Experts:

M. Schatz, Office européen des brevets

M. Timothy Trainer, Groupe consultatif sur la propriété intellectuelle de la CEE

M. David Marsh, CEFACT-ONU

Séance II: La politique de facilitation du commerce et les initiatives de sécurité nouvelles

Président:

M. Andrey SVINARENKO

Vice-Ministre de l'industrie, des sciences et de la technologie, Fédération de Russie

Rapporteur:

Robert van Kuik

Pays-Bas, membre du Conseil, Organisation mondiale des douanes (OMD)

Facilitation du commerce dans le nouvel environnement de sécurité

M. Douglas BROWNING

Commissaire adjoint, Service des douanes, États-Unis

La réponse du secteur privé aux nouveaux défis

Directeur général de l'une des sociétés membres de l'équipe «Sécurité des échanges mondiaux»

Expérience de la Jordanie en matière de commerce et de sécurité

Le nom de l'intervenant sera communiqué ultérieurement

Jordanie

Trouver l'équilibre entre facilitation du commerce et durcissement des mesures de sécurité dans les procédures douanières

M. Kunio MIKURIYA

Secrétaire général adjoint, Organisation mondiale des douanes (OMD)

Document de réflexion:

M. Hans CARL

Président, International Multimodal Transport Association (IMMTA)

18 h 30 RÉCEPTION

**au Restaurant des Délégués, Palais des Nations,
8^e étage. Tous les participants sont invités.**

SECONDE JOURNÉE: Jeudi 15 mai 2003

8 h 30 – 9 h 30 Séminaire sur le projet UNeDocs: Vers une norme mondiale pour la soumission électronique de documents de la série TRADE

Présentations:

de la Commission économique pour l'Europe (ONU) de l'Union postale universelle du Conseil pour la simplification des procédures du commerce international (SITPRO), Royaume-Uni, de Microsoft d'Adobe

9 h 30 Séance III: Mécanismes de coopération: Le rôle des milieux d'affaires

Présidente:

M^{me} Maria LIVANOS CATTUI

Secrétaire générale, Chambre de commerce internationale (CCI)

Rapporteur:

...

Intervenants:

Comment aboutir à une facilitation du commerce maximale dans un environnement réglementaire

M. Rolf JEKER, Société générale de surveillance SA (SGS)

De nouvelles solutions pour la facilitation du commerce et un commerce électronique accessible à tous

M. Patrick GANNON, Président et Directeur général d'OASIS

La contribution des entreprises au développement et à un commerce sûr

Microsoft, le nom de l'intervenant sera communiqué ultérieurement

13 h 15 – 14 heures PAUSE DÉJEUNER

14 heures – 15 heures Présentation

Étude des conceptions et des priorités de certains pays en développement quant à l'inclusion de la facilitation du commerce dans les négociations commerciales multilatérales de l'OMC (Département britannique chargé du développement international)

Ce document, s'appuyant sur des entretiens avec de hauts responsables d'un échantillon représentatif de pays en développement, tente de comprendre les raisons économiques, politiques et juridiques qui sous-tendent l'inquiétude que suscite dans ces pays l'inclusion de la facilitation du commerce dans les négociations commerciales multilatérales de l'OMC et propose des moyens de répondre à ces préoccupations.

15 heures Séance IV: Régionalisme ouvert

Président:

Ambassadeur Lucius WASESCHA
Délégué du Gouvernement suisse pour les accords commerciaux

Expérience de la CEE-ONU en matière de facilitation du commerce

M^{me} Carol COSGROVE-SACKS
Directrice, Division du développement du commerce et du bois, Commission économique pour l'Europe (CEE)

Le rôle de la CESAO dans la promotion de la facilitation du commerce

M. Nabil SAFWAT
Chef, Section des transports, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)

Le rôle de la CEPALC dans la promotion de la facilitation du commerce

Le nom de l'intervenant sera communiqué ultérieurement

Le rôle de la CESAP dans la promotion de la facilitation du commerce et la simplification des procédures portuaires

M. Barry CABLE
Directeur, Division des transports et du tourisme, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)

Le rôle de la CEA dans la promotion de la facilitation du commerce

M. Cornelius MWALWANDA
Économiste principal, Commission économique pour l'Afrique (CEA)

Leçons tirées du premier Forum international sur la facilitation du commerce (mai 2002)

M. David WAKEFORD
Directeur général, Conseil pour la simplification des procédures du commerce international (SITPRO), Royaume-Uni

CONCLUSIONS DU PRÉSIDENT

Ambassadeur Lucius WASESCHA
Délégué du Gouvernement suisse pour les accords commerciaux

CLÔTURE DU FORUM: 18 heures

INSCRIPTIONS ET DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

L'interprétation simultanée sera assurée en anglais, français et russe. La participation au Forum est gratuite. Les participants sont priés de prendre eux-mêmes les dispositions nécessaires pour l'organisation de leur voyage et les réservations d'hôtel à Genève.

*Les places étant limitées, les intéressés sont priés de remplir la **formule d'inscription** et de la renvoyer dès que possible, **au plus tard le 30 avril 2003**, à l'adresse suivante:*

M^{me} Dominique RAMES

Division du commerce, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe

Téléphone: (+41 22) 917 2481

Télécopie: (+41 22) 917 0037

Adresse électronique: dominique.rames@unece.org

Les demandes de visa pour la Suisse doivent être adressées par courrier électronique à M^{me} Dominique Rames (dominique.rames@unece.org). Merci d'indiquer votre nom, votre adresse, votre numéro de passeport et, si possible, le numéro de télécopie ainsi que l'adresse postale de l'ambassade de Suisse la plus proche.

Pour toute demande d'information complémentaire et pour les réservations d'hôtel, consulter le site Web www.unece.org/forums

Consulter la page Web du Forum dans les plus brefs délais pour bénéficier des tarifs préférentiels dans les hôtels:

www.unece.org/trade/forums/forum02/registration/hotel_info.htm

ACCÈS AU PALAIS DES NATIONS

Les mesures de sécurité ont été sensiblement renforcées au Palais des Nations. Les participants ne pourront y accéder qu'en portant la plaquette d'identité établie au préalable à leur nom et qu'ils pourront se procurer à la Villa Les Feuillantines, située près de la place des Nations (voir carte ci-jointe).

Les participants sont donc priés de remplir la formule d'inscription ci-jointe et de la renvoyer au secrétariat le **30 avril 2003** au plus tard. La version électronique de cette formule est disponible, sur simple demande; on peut aussi la télécharger à partir du site Web du Forum (www.unece.org/forums).

Le numéro de la salle de réunion sera communiqué ultérieurement.

LES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS concernant la participation doivent être adressées au Coordonnateur pour le Forum:

M. Mario Apostolov

Division du commerce, bureau 437

Commission économique des Nations Unies pour l'Europe

Palais des Nations, CH-1211 Genève 10

Tél.: (+41 22) 917 11 34

Télécopie: (+41 22) 917 00 37

Courrier électronique: mario.apostolov@unece.org

Site Web: <http://www.unece.org/forums>

Security Identification Section

Open 08-00 – 17-00 non-stop

